

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Note sur la rentabilité des sucreries et du commerce colonial à la fin du XVIII^e siècle

Christian Louis-Joseph

Number 57-58, 3e trimestre–4e trimestre 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043858ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043858ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Louis-Joseph, C. (1983). Note sur la rentabilité des sucreries et du commerce colonial à la fin du XVIII^e siècle. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (57-58), 45–54. <https://doi.org/10.7202/1043858ar>

Note sur la rentabilité des sucreries et du commerce colonial à la fin du XVIII^e siècle

par
Christian LOUIS-JOSEPH

La nécessité d'une réflexion méthodologique en préalable à la construction d'indicateurs de rentabilité des plantations esclavagistes ou de l'activité commerciale qui leur était liée nous semble appelée par l'importance même des résultats obtenus pour divers domaines de la recherche historique.

Par exemple, le niveau des profits associés à l'économie coloniale n'est pas indifférent au débat, encore actuel, sur le rôle du capitalisme commercial — ou des marchés extérieurs dans la Révolution Industrielle (1). On sait aussi la place prise par les calculs de rentabilité dans l'analyse des causes de la Guerre de Sécession américaine et de l'abolition de l'esclavage : jusqu'au célèbre article de Conrad et Meyer, les thèses de Phillips ou de Ragatz étaient généralement admises, qui concluaient qu'à la veille des émancipations, britannique ou américaine, l'esclavage était économiquement moribond (2). Nombre des travaux qui se sont succédés dans

(1) Voir, par exemple, l'article de P.H. BOULLE, « Marchandises de traite et développement industriel dans la France et l'Angleterre du XVIII^e siècle », in *Revue Française d'histoire d'Outre-Mer*, t. LXII, n° 226-227, 1975, pp. 309-330, et les commentaires de S. ENGERMAN, *ibid.*, pp. 331-336. La question d'une mesure de la rentabilité sociale des colonies pour leur métropole a été soulevée par la controverse SHERIDAN/THOMAS, in *Economic History Review*, n° 2, 1965 et n° 1, 1968.

(2) U.B. PHILIPPS, « The Economic Cost of Slave Holding in the Cotton Belt », *Political Science Quarterly*, juin 1905 ; L.J. RAGATZ, « The Fall of the Planter Class in the British Caribbean, 1763-1833 », 1928 (nouvelle édition : Octagon Books, New York, 1963). A.H. CONRAD et J.R. MEYER, « The Economics of Slavery in the Antebellum South », *Journal of Political Economy*, 1958, vol. 66, n° 2.

les vingt dernières années tendent à nous en donner, au contraire, l'image d'une institution dynamique et portent, par conséquent, l'accent sur les déterminations idéologiques et politiques de l'abolition (3). Le problème est que, le plus souvent, les procédures suivies par les cliométriciens dans leurs opérations de mesures intègrent, sous des formes diverses, un ensemble d'hypothèses dont il est permis de douter qu'elles soient pertinentes à la réalité historique (4). D'autre part, certains arguments ont pu, parfois, être développés à partir d'une manipulation des sources et d'une « mise en scène » statistique qui confinaient à l'escroquerie intellectuelle... si on avait quelque raison de soupçonner une mauvaise foi délibérée de leurs auteurs (5).

Aussi bien, chacun se trouve fondé à révoquer en doute toute conclusion non assortie d'une description détaillée des documents utilisés et du traitement appliqué aux données de base.

On se félicitera donc de ce que J. Meyer et C. Schnakenbourg, seuls auteurs à avoir placé la question de la rentabilité du secteur colonial français au centre de leurs préoccupations, aient abondamment livré leur documenta-

(3) La plus connue de ces recherches est celle de R.W. FOGEL et S.L. ENGERMAN : « Time on the Cross », Little, Brown and C°, Boston, 1974, 2 vol. — L'article de J.R. WARD, « The profitability of Sugar Planting in the British West Indies, 1630-1834 », *Economic History Review*, n° 2, mai 1978, nous paraît une étape importante pour une démarche analogue dans l'aire Caraïbe.

(4) Les postulats sont ceux de la théorie néo-classique : marchés concurrentiels, forme des fonctions de production, etc... Pour une illustration un peu caricaturale de cette démarche, voir : R.P. THOMAS et R.N. BEAN, « The Fishers of Men : The Profits of Slave Trade », *The Journal of Economic History*, n° 4, 1974. La traite ne pouvait laisser de profit parce que les marchés étaient hautement concurrentiels aux XVII^e et XVIII^e siècles.

(5) Par exemple, la démonstration de la rentabilité de l'élevage d'esclaves dépend du choix des sources relatives à la longévité des travailleurs noirs (Cf. M.A. VINOVSIS, « The Demography of the Slave Population in Antebellum America », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 3, 1975). Les méthodes de FOGEL et ENGERMAN ont suscité de virulentes critiques au sein même de la *New Economic History* : voir le recueil d'articles, préfacé par K. STAMP, de DAVID, GUTMAN, SUTCH, TEMIN et WRIGHT : « Reckoning with Slavery, O.U.P., 1976.

tion et décrit, avec minutie, leurs méthodes (6). Ainsi nous est-il donné de pouvoir contester les analyses proposées. Et, en effet, il nous paraît que, dans l'un et l'autre ouvrage, les méthodes de calcul aboutissent à sous-estimer les performances financières des activités concernées.

La présente note est consacrée à une discussion des indicateurs de rentabilité qui fondent les argumentations respectives du Professeur Meyer et de C. Schnakenbourg.

I. — LES BÉNÉFICES DE L'ARMEMENT NANTAIS

Le crédit dont bénéficient les conclusions de J. Meyer tient à l'exceptionnelle qualité des séries qu'il utilise, et il n'est pas surprenant que, dans sa contribution à une récente « Histoire économique et sociale du monde », P. Butel fasse référence à cet auteur plutôt qu'à son propre ouvrage sur Bordeaux, au moment d'avancer des chiffres sur la rentabilité du commerce colonial dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (7).

1. L'enseignement principal de J. Meyer est que, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'investissement dans la traite négrière ou dans le commerce en « droiture » est à peine plus rentable que les placements immobiliers en France. Il arrive, certes, que les marges bénéficiaires des expéditions maritimes atteignent et dépassent 50, voire 100 %, mais la lenteur du recouvrement des créances coloniales est telle que les taux de rendement annuels s'effondrent (8). Compte tenu des échecs, les bilans d'ensemble sont impressionnants : le bénéfice moyen annuel des Chaurand, pour 43 expéditions

(6) Jean MEYER, « L'armement nantais dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », SEVPEN, 1969 ; Christian SCHNAKENBOURG, « Les sucreries de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle - Contribution à l'étude de la crise de l'économie coloniale à la fin de l'Ancien Régime », thèse Sciences Eco., Paris-Amiens, 1973, dact. - Les travaux de G. MARTIN ou de D. RINCHON, l'ouvrage de P. BUTEL sur le commerce bordelais, les articles de G. DEBIEN ou de R. RICHARD sur telle ou telle plantation de Saint-Domingue ne se prêtent pas aisément à une critique interne.

(7) Voir P. BUTEL, « Les Amériques et l'Europe », in P. LEON : « Histoire économique et sociale du monde », t. 3 : « Inerties et révolutions, 1730-1840 », (Armand Colin, 1978), pp. 61-62.

(8) Les expéditions du « Maréchal de Luxembourg » et du « Vigilant » laissent des marges de 100 % et de 132 %. Les taux réels seraient de 7,54 % et de 16 % (cf. MEYER, *op. cit.*, pp. 222-3 et 239).

en « droiture », menées entre 1776 et 1791, n'est que de 2 % et le trafic d'esclaves est plus décevant encore. Les résultats ne sont pas bien différents pour les maisons Bouteiller ou Bertrand de la Clauserie (9).

2. A la question de savoir pourquoi ces armateurs ont continué l'exercice d'une activité pour les rendements à peine équivalents à ceux des placements, bien moins risqués, qu'ils pouvaient effectuer dans la métropole, J. Meyer apporte (p. 249) un élément de réponse — qui ne passe pas le stade de la suggestion :

« ... la durée de roulement des fonds est assez rapide : le profit apparaît comme un phénomène cumulatif dû au réinvestissement rapide des capitaux engagés. C'est la grande supériorité du commerce maritime... ».

On pourrait en fournir l'interprétation suivante : Considérons le registre Bertrand de Cœuvres Fils. Les 72 affaires auxquelles participe le Nantais, entre 1752 et 1793, laissent une marge nette globale de 12 %. Si l'on exclut du calcul les opérations dont les événements révolutionnaires compromettent la liquidation, le taux est de 25 % (10). Pour une période aussi longue, ces taux de 12 ou 25 % peuvent être lus comme les taux de rendement annuels des sommes immobilisées, sous la réserve que voici (on se rappellera que l'idée de moyenne entend qu'une somme constante est investie chaque année et que les bénéfices sont récupérés, par fractions également constantes, sur un certain nombre d'années qu'il est inutile, ici, de préciser) : si n est la durée moyenne de récupération du capital engagé, à partir de l'année $n + 1$, le cumul des rentrées relatives aux n années précédentes permettra de financer les nouvelles expéditions, en même temps que les bénéfices nets entreront désormais dans un rapport égal au taux de marge global, avec l'investissement annuel.

(9) Ces trois bilans sont résumés par MEYER, pp. 234, 236 et 238 de son ouvrage

(10) Les opérations compromises sont, pour l'essentiel, celles lancées à partir de 1780. Il y a un autre intérêt à cette périodisation : on constate que le taux de marge escompté (nous entendons par là le taux qui eût été réalisé si le produit des ventes avait été recouvré) connaît une forte progression dans la dernière décennie. Cela pourrait expliquer le vif essor du commerce colonial au lendemain de la guerre d'Amérique. Précisons que nos calculs sont établis à partir des documents livrés par MEYER, p. 386 et suiv.

La traduction en chiffres de cet aspect des choses devrait conduire à relever sensiblement la rentabilité des armements Bouteiller, sur lesquels sont concentrés environs 60 % des placements de Bertrand de Cœuvres Fils.

3. Mais il reste le problème des petits armateurs. Si la rentabilité réelle des opérations isolées — même les plus heureuses — est aussi basse que le soutien J. Meyer et puisqu'il est permis de penser que ces petits armateurs n'avaient pas les moyens de la stratégie financière à long terme pratiquée par les grandes maisons, il faut expliquer l'engouement qu'ils manifestent pour le commerce colonial. Leur comportement serait, en effet, aberrant, au regard de l'hypothèse, généralement admise, selon laquelle les anticipations de profit jouaient un rôle essentiel dans l'orientation des investissements vers ce type d'activité.

En fait, la contradiction n'est qu'apparente : il suffit, pour la lever, de reconsidérer les procédures de calcul utilisées par J. Meyer.

4. Reprenons l'exemple de « Saint-Hilaire » (11). Les six voyages négriers qui s'échelonnent de 1765 à 1774 ont coûté à Bertrand Fils 280 000 livres. Au 31 décembre 1775, cette somme est récupérée. Le bénéfice net est de 150 000 livres, mais il faudra 20 ans (1776-1795) pour qu'il soit intégralement perçu.

A notre sens, l'interprétation que donne J. Meyer des documents comptables relatifs à cette affaire est discutable, à double titre.

En premier lieu, le procédé consistant à définir la rentabilité annuelle de l'opération, en divisant le taux de marge global (ici, 53 %) par le délai de récupération des bénéfices est incorrect. Il n'en est pas besoin d'autre preuve que le paradoxe auquel on aboutit : si l'on retient les seules années 1776 et 1777, au cours desquelles sont reçus les deux tiers des bénéfices, le taux annuel serait de 17,5 % au lieu de 2,65 %. Ainsi, les 50 000 livres gagnées entre 1778 et 1795 feraient tomber la rentabilité de l'opération !...

(11) Les documents relatifs aux campagnes de ce bâtiment sont reproduits par MEYER, pp. 400 et 422-425. Les commentaires de l'auteur sont pp. 220-222. Notre choix est dicté par le fait que les dates de départ sont précisées. Nous arrondissons les chiffres, pour la clarté de l'exposé.

Assurément, la seule mesure économiquement significative de la perte encourue par le négociant est le montant des intérêts sur la masse des bénéfices immobilisés. C'est bien ainsi que le conçoivent les juges-consuls de Nantes, dans un mémoire de 1772 que J. Meyer cite, sans trop y prendre garde :

... si les planteurs « font attendre leurs créanciers pendant trois ans, ce qui est beaucoup plus commun, il faut diminuer... à raison de 6 % par an, taux du commerce. » (12).

La technique de l'actualisation permet de supprimer les difficultés liées à l'étalement dans le temps des bénéfices (13). Pour simplifier les calculs, nous avons comptabilisé les recettes au 31 Décembre de l'année de leur perception. Au 1^{er} janvier 1765, et au taux de 6 %, les dépenses de Bertrand représentent 215 148 livres et ses recettes 254 765 livres. Le bénéfice net actualisé est de 39 617 livres. Il n'est peut-être pas inutile de souligner la portée de ce résultat : l'investissement dans le Saint-Hilaire rapporte le même gain qu'un placement en titres de rente à 6 % et encore 18,4 % des dépenses engagées, l'unité de temps implicite au calcul étant la durée moyenne de rotation du capital, soit environ 2 ans.

5. Il y a plus. J. Meyer n'a pas mis en œuvre la catégorie de « temps de rotation » (ou « durée de roulement ») du capital dont il a, pourtant, signalé l'importance. Lorsqu'il rapporte la somme des recettes à la somme des dépenses, il calcule un taux de marge et non un taux de profit. Ce dernier compare, en effet, un flux de revenu à un capital réellement avancé. Pour estimer les débours effectifs de Bertrand, nous avons supposé que les fonds requis pour financer une expédition devaient être disponibles 6 mois

(12) MEYER, p. 244, note 2. On notera, au passage, que la méthode erronée de calcul de MEYER pénalise les opérations auxquelles s'attachent les crédits les plus longs. Tel est, précisément le cas de la traite négrière, relativement à la « droiture ». On peut, presque à coup sûr, soutenir que la proposition de l'auteur selon laquelle « contrairement à toutes les affirmations des tribunaux, des députés du commerce, de la Ferme Générale, et des négociants eux-mêmes, ce sont les voyages en droiture qui donnent les meilleurs résultats », (p. 224) est fausse.

(13) La valeur actuelle d'une somme Y à percevoir ou à dépenser dans n années est la somme X qui, placée aujourd'hui au taux d'intérêt i , permettrait d'obtenir Y , au bout de n années .

$$Y = X (1 + i)^n \text{ et } X = Y / (1 + i)^n$$

Le calcul d'un bénéfice actualisé consiste dans l'application de cette formule simple aux termes d'un échéancier de recettes et de dépenses.

avant la date du départ. A cette condition, la participation de Bertrand à la première campagne s'est élevée à 70 045 livres et il a dû faire un nouvel apport de 36 854 livres en 1767. Le financement des expéditions suivantes (coût moyen : 43 000 livres) n'a pas nécessité d'avances supplémentaires. C'est à ces 107 000 livres (environ 100 000 livres en valeur actualisée au 1^{er} janvier 1765) que nous devons rapporter le bénéfice net calculé plus haut (et qui intègre le coût d'immobilisation du capital) : l'« indice de profitabilité » (14) est, alors, de 41,9 %.

6. L'affaire du Saint-Hilaire pourrait bien n'avoir pas été une réussite exceptionnelle. Etant donnée la forte proportion des échecs, il fallait que de tels résultats fussent suffisamment fréquents pour assurer à Bertrand une marge nette de 25 % sur les 40 opérations menées entre 1752 et 1778 et dont pas moins de 19 se soldèrent par un déficit. Et il fallait encore de pareilles perspectives de succès pour que reste associé à l'entreprise coloniale — et en dépit des risques — l'espoir d'une ascension fulgurante dans le monde du commerce.

II. — LA RENTABILITÉ DES SUCRERIES GUADELOUPÉENNES

C. Schnakenbourg a fondé ses estimations de la rentabilité des plantations guadeloupéennes sur des documents comptables relatifs à trois sucreries. Il définit des taux de rendement brut et net du capital en rapportant les « bénéfices d'exploitation » à la valeur d'inventaire de l'habitation. Les taux moyens sont respectivement de 5,6 % et 4,1 %. L'auteur peut alors conclure qu'entre la fin du XVII^e siècle et celle du XVIII^e siècle, le rendement de l'investissement sucrier en Guadeloupe s'est véritablement effondré, des trois quarts, environ » (14^{bis}).

1. L'analyse proposée des comptes de gestion ne va pas sans susciter des réserves : on peut trouver contestable d'inclure dans les charges d'exploitation les dépenses de consommation de la maison du maître et le salaire du gérant, cela pour des raisons à la fois pratiques et théoriques. La comparaison des unités de production se trouve, en effet, faussée

(14) L'expression est de A. BABEAU, « Calcul économique appliqué », Dunod, 1975, p. 11.

(14^{bis}) « Les sucreries de la Guadeloupe... », *op. cit.*, p. 135.

(les résultats d'une même habitation différeraient, selon qu'elle soit administrée par son propriétaire ou pour le compte d'un absentéiste) et le profit perd sa signification d'indice d'efficacité de l'investissement (puisque des éléments du revenu se retrouvent parmi les charges).

D'autre part, il nous semble qu'en appliquant le taux d'amortissement indiqué par Page dans son « *Traité...* », Schnakenbourg oublie qu'une partie des dépenses de renouvellement (notamment celles relatives aux bâtiments et matériels) sont déjà inscrites dans les comptes de gestion et surtout qu'il méconnaît les différences sensibles entre les unités de son échantillon et l'habitation de Saint-Domingue quant au régime de reproduction des esclaves et du troupeau (15).

Un autre problème est lié à l'introduction du prix de la terre dans le « capital » de l'habitation. A ce sujet, la discussion devrait faire appel à des considérations théoriques que nous choisissons d'éviter en acceptant l'optique du rendement d'un placement financier plutôt que celle du taux de profit, stricto sensu.

2. Nous nous en tiendrons à un aspect totalement négligé par C. Schnakenbourg, la production non marchande des habitations sucrières. Par production non marchande, nous entendons l'existence d'un ensemble d'activités dont le produit ne se traduit pas par des recettes monétaires (au niveau des comptes de gestion) parce qu'il est utilisé dans le cadre même de l'habitation. En revanche, les coûts relatifs à ces activités revêtent la forme de dépenses monétaires. Nous ne nous livrerons pas à un recensement des productions non marchandes, mais chercherons à en dégager les implications les plus immédiates quant à la signification de la valeur d'inventaire comme représentation du capital de l'habitation.

(15) PAGE, « *Traité d'économie politique et de commerce des colonies* », 2 vol., Paris, an IX - an X ; cf. t. I, pp. 21-23. Signalons que l'habitation dont PAGE analyse la structure financière est très exactement celle décrite par AVALLE, in « *Etablissement et mouvement d'une sucrerie pendant le cours d'une année* », Paris, an VII. Par exemple, le cheptel animal chez Avalle (et Page) se compose exclusivement de mulets, d'où la nécessité d'un appel au marché pour les remplacements. Aux îles du vent, le troupeau compte, en général, des mulets, des bœufs, des vaches et parfois des juments et des « bourriquets » pour la reproduction des mulets. Les dépenses annuelles, à ce chapitre, doivent être moins fortes. Un raisonnement analogue peut être mené à partir de la structure démographique des ateliers.

Les esclaves domestiques fournissent une illustration typique du biais introduit par le défaut d'une mesure de l'autoconsommation du planteur : d'un côté, leur prix est porté dans l'inventaire ; ils font l'objet de provisions financières pour amortissement (au moins dans le texte de Schnakenbourg) et leur coût d'entretien est compris dans les frais d'exploitation. Par contre, les services qu'ils rendent ne sont comptabilisés nulle part. L'utilisation de la maison du maître présente un caractère analogue (16). Les domestiques adultes, la Grande Case et ses dépendances directes (colombier, poulailler) représentent plus de 8 % de la valeur de l'habitation des Palmistes... (17).

Ces deux postes qui n'épuisent pas le phénomène autoconsommation ont l'avantage de se prêter à une convention simple de mesure, au moins en théorie : pour chacun d'entre eux, il suffirait de porter, en recette du compte annuel, une somme correspondant au coût d'acquisition rapporté à la durée de vie (soit l'amortissement), les coûts d'entretien devant figurer à la fois en ressources et en charges. Dans la pratique, puisque nous ignorons les durées de vie des équipements et des esclaves, la moins mauvaise solution serait d'exclure du « capital » de l'habitation la valeur de ces éléments.

3. Les activités d'auto-équipement sont variées : travaux d'aménagement foncier, élevage de bétail, voire d'esclaves, etc... A la différence de l'autoconsommation, elles sont susceptibles d'une valorisation à des prix de marché, au moment des inventaires. Cependant, les lacunes de la documentation ne permettent pas, en général, de dissocier les autofournitures des deux autres facteurs de variation de la valeur d'une habitation entre deux inventaires successifs, les investissements marchands et le mouvement des prix.

Ainsi, la sucrerie La Ramée (18) voit sa valeur augmenter de plus de 50 %, entre 1781 et 1789 (936 000 livres, contre

(16) Rappelons ce qu'écrivait HUET : « L'aisance commence à Nantes avec les revenus de 2 000 francs et se gradue jusqu'à 10 000... Avec 10 000 francs, on a deux servantes, un domestique mâle et un loyer de 1 000 francs... Au-delà de ce terme, on est riche... » (« Recherches économiques et statistiques sur le département de la Loire Inférieure », Nantes, an XII, p. 371). Qu'en est-il des planteurs qui ont 5 ou 6 domestiques et sont propriétaires de leur demeure ?

(17) Inventaire reproduit par SCHNAKENBOURG, p. 274 et suiv.

(18) *Ibid.*, pp. 84 et 134.

600 000). Pour les années 1782-1785, le total cumulé des investissements nets marchands ne dépasse pas 8 600 livres (19). Les comptes de gestion ne sont pas connus pour les années postérieures, mais il y a lieu de croire que les dépenses directes en capital n'ont pas dû varier beaucoup (20). Par contre, la superficie des plantations passe de 65 à 83,5 carrés.

De toutes façons, et c'est là l'essentiel de notre propos, si nous nous attachons à la rentabilité de l'opération financière qu'aurait constitué l'acquisition de cette habitation en 1781, nous devons ajouter aux bénéfices d'exploitation les gains en capital. En supposant, comme Schnakenbourg (p. 134) que l'accroissement de valeur se réalise « progressivement et de façon égale » sur chacune des huit années, le taux de rendement net passe de 3,62 % (chiffre moyen de Schnakenbourg) à 7,4 %. Il dépasserait, sans doute, 8 % si on acceptait les corrections suggérées plus haut et concernant les comptes de gestion, les esclaves domestiques et la résidence du planteur...

*

**

Ces quelques remarques n'appellent pas de conclusions : elles ne visent qu'à provoquer la discussion. Il est probable que la voie de la rigueur, dans l'analyse économique des entreprises coloniales, passe par l'établissement de cadres comptables spécifiques, à la manière de celui formalisé par LLOYD BEST pour les plantations, il y a une dizaine d'années (21).

CHRISTIAN LOUIS-JOSEPH,

*Centre de Recherche d'Histoire Economique,
Sociale et Institutionnelle de Grenoble.*

(19) *Ibid.*, p. 154.

(20) L'évolution de la structure de l'atelier constitue une forte présomption en ce sens : l'effectif total a perdu 3 unités (131 contre 134) ; la proportion des hommes a diminué, celle des femmes et des enfants augmente.

(21) BEST, « Outlines of a Model of Pure Plantation Economy », *Social and Economic Studies*, vol. 17, n° 3, sept. 1968.